

Beychac, le 26 décembre 2018

A l'attention
des viticulteurs du secteur
de **BLAYE**

INVITATION A LA REUNION DE SECTEUR

Jeudi 17 janvier 2019 à 17 h 30
Salle des Halles à ST SAVIN DE BLAYE

Cher(e) Collègue,

Nous vous invitons à participer à la réunion d'information du Syndicat Viticole des Bordeaux-Bordeaux Supérieur en présence de **Bernard FARGES**, *Président du Syndicat* accompagné d'Administrateurs et de permanents de différents organismes girondins.

Nous échangerons sur les sujets suivants

- Récolte 2018,
- Economie (cours du vrac, gestion du marché),
- Intégration de nouveaux cépages aux cahiers des charges,
- GDON des Bordeaux,
- Elections pour les secteurs de BLAYE, BOURG, ST CIERS, ST SAVIN
- Dossiers d'actualité régionaux et nationaux,
- Questions diverses.

Rappel : pour les secteurs en élection, nous attirons particulièrement votre attention sur les modalités de dépôt des candidatures mentionnées en pièces jointes.

Je vous demande également en cas d'indisponibilité de renvoyer sans faute votre pouvoir à Planète Bordeaux ou au collègue de votre choix.

Ces réunions sont pour vous, venez nombreux pour enrichir nos échanges.

N'hésitez pas à amener une bouteille de votre production afin de la déguster avec l'en-cas convivial qui clôturera cette rencontre.

Croyez, Cher(e) Collègue, en l'expression de nos meilleures salutations.

Votre Responsable de secteur

NOM (facultatif) : Prénom :

Adresse :

QUESTIONS QUE VOUS SOUHAITEZ TRAITER LORS DES DEBATS

.....
.....
.....
.....
.....

SECTEUR de BLAYE

✂ _____

POUVOIR

Je Soussigné :

Demeurant à :

Agissant en qualité d'adhérent du Syndicat Viticole Régional donne **POUVOIR** pour voter et élire les Délégués du secteur de **BLAYE**.

FAIT A :

LE :

SIGNATURE :

A retourner à Planète Bordeaux ou à transmettre à un de vos collègues.

Planète Bordeaux

Syndicat des Bordeaux et Bordeaux Supérieur

1 route de Pasquina – 33750 BEYCHAC ET CAILLAU – Tél : 05 57 97 19 20

Jeudi 17 janvier 2019

ELECTION DU SECTEUR de BLAYE

1 délégué sortant – 2 postes à pourvoir

MARTINEAU Céline	33390 CAMPUGNAN	06 87 71 51 01	celine.martineau33@orange.fr
------------------	-----------------	----------------	------------------------------

Statuts du Syndicat des AOC Bordeaux et Bordeaux Supérieur (Article 8)

Nous vous rappelons le principe des élections des Délégués : 1 délégué pour 350 ha
+ 1 délégué pour 100 viticulteurs, ceci se comprend par tranche complète.

"Toutes les candidatures à l'élection de délégué doivent être déposées au minimum 8 jours avant la tenue de l'Assemblée Générale de secteur sous la forme d'une lettre adressée au siège du Syndicat. Passé ce délai, la liste des candidatures est définitivement close."

"En cas de candidature, les Délégués ne doivent pas, à la date de l'Assemblée Générale de secteur, avoir 65 ans révolus".

Ces candidatures concernent les délégués sortants ainsi que les nouvelles candidatures.

Planète Bordeaux

Syndicat des Bordeaux et Bordeaux Supérieur

1 route de Pasquina – 33750 BEYCHAC ET CAILLAU – Tél : 05 57 97 19 20